



QUI EST VRAIMENT COUPABLE ?

Ce jeudi 02 Juin 2022, comme tout le monde le sait, notre collègue STEPHANE a été entendu par la police lors d'une confrontation avec un détenu et un élève surveillant qui l'accusaient de violence !

NOTRE COLLÈGUE EN EST SORTI BLANCHI !

Par contre nous observons aujourd'hui que ceux qui l'on accuse à tort sont toujours là ? et même que la personne détenue n'est toujours pas passée en commission ? **ON VOIT BIEN LÀ DE QUEL CÔTÉ VOUS ÊTES ...**

Mais là encore nous avons pu constater tout l'acharnement de notre direction à mettre la pression sur les surveillants ! **NOUS AVIONS DÉJÀ PREVENU QUE NOUS NE SOMMES PAS DES LAPINS DE SIX SEMAINES ET NOUS SERONS À PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS !**

Et n'oubliez pas monsieur le directeur que vous avez la responsabilité pénale de la santé physique et psychologique de vos agents (sans oublier que le harcèlement est pénalement punissable...)

ARRÊTER DE METTRE LA PRESSION À NOS GRADES POUR METTRE DES DEMANDES D'EXPLICATIONS À OUTRANCE !

ARRÊTER VOS RÉUNIONS À OUTRANCE ET LAISSEZ VOS GRADÉS TRAVAILLER SUR LE TERRAIN car pendant vos réunions quotidiennes, les bâtiments sont souvent sans gradés (comme lors de l'intervention qui selon vos dires aurait été plus que limite ...)

À quand une réelle sécurité sur nos mouvements et nos interventions car nos collègues ont dû attendre de longues minutes lors de l'intervention après un grade équipé de menottes pour la mise prévention ?

LES SYNDICATS FO JUSTICE ET SPS DE LA MAISON D'ARRÊT DE DOUAI :

Félicite les agents qui sont intervenus de façon professionnelles et réactives
Espèrent que notre collègue Stephane **sera blanchi de façon officielle** au sein de notre établissement car son honneur a été sali par ces fausses accusations !

ET SURTOUT NOUS ESPÉRONS QUE LES VRAIS COUPABLES DANS CETTE AFFAIRE SOIENT PUNIS !